

Questions and Answers # 3 CIC – Imaging requirement – CIC 142313

Q1. Please confirm the total scope of the RFP? Volumes on page 4 of 50 suggests Immigration and Citizenship Records with 4.5 million microfilmed images by March 31, 2016. Appendix 1 page 37 of 50 suggests 4.1402 million, however the sum of the collections is 4.787 million. Appendix 2, page 42 of 50 suggests an additional 97.7032 million “Grant of Citizenship and Proof applications” microfilmed images but with no dates or timelines. Please confirm the total estimated number of images in scope and whether or not the volume in Appendix 2 is in scope for this RFP along with the budget limit and timeline for the 97.7032 million microfilmed images to be completed?

A1. The total scope of this RFP is to digitalize 4.5 million microfilmed images of Immigration and Citizenship records by March 31st, 2016.

Q2 . In Part 3 – Bid Preparation Instructions, Section II Financial Bid, page 8 of 50 “Financial proposals must clearly identify the personnel proposed and the associated category for evaluation purposes only. Proposed per diem rates must be in Canadian dollars”. Please clarify what this statement means and how is it to be properly reflected in Appendix E?

A2. Citizenship and Immigration Canada is requesting an all-inclusive price per Page which must include all costs required to complete the tasks, as outlined in Annex “D” – Statement of work.

Q3. If “per diem” rates are not part of our pricing structure, do they have to be provided?

A3. Citizenship and Immigration Canada is requesting an all-inclusive price per Page which must include all costs required to complete the tasks, as outlined in Annex “D” – Statement of work.

Q 4. The current pricing template (Appendix E) requires bidders to submit a fixed price per image for scanning and indexing combined. Although Canada has provided an estimate for the total number of images to be scanned (4.5 million), it is leaving the bidders to estimate the total number of keystrokes required to complete the indexing. In order to eliminate the problem Canada has experienced in the past with bidders proposing rates that they later refuse to honor (page 15, 1.4 Substantiation of Professional Service Rates), and in order to facilitate an “apples-to-apples” comparison between bidders pricing, would Canada consider changing its pricing format to include a unit price per scanned image for the scanning component and a unit price per keystroke for the indexing component?

A4. There will be no change to the pricing format. The Basis of Payment will remain as specified in the Request for Proposal.

Q5. On page 28 of 50, Appendix C, “Terms of Payment, C2. Limitation of Expenditure”, please confirm the \$2,000,000.00 limit applies only to the work defined in Appendix 1.

A5. The limitation of Expenditure applies to the requirement identified in Appendix “D”, Statement of work, Article 2 – Scope of work.

Q6. In Part 4 – Evaluation Procedures and Basis of Selection, Section 1 Evaluation Procedures (c), page 9 of 50, what constitutes Canadian Content Certification. Is it applicable under this RFP, if so, how and where is it to be defined and completed?

A6. Please refer to Request for proposal - Amendment #1.

Q7. Please confirm the City of Toronto falls within the geographic radius defined in the RFP?

A7. The City of Toronto does fall within the geographic radius defined in the RFP.

Q8. On page 12 of 50, Rated Requirements R1, can you please elaborate on the meaning of “record pieces per year, per geographic location”? If vendor has one location and has a volume of 15 million pieces, would this earn 30 points?

A8. Suppliers will receive higher points for higher volume projects, per location in Canada within 400 km radius of National Capital Region.

In this instance if the Supplier meets this criteria, they would receive 30 points for 15 million pieces.

Q9. Are any of the microfilms stored in any other format (e.g., 3M or 3M type cartridges) other than ANSI standard or ANSI open spools and cartridges?

A9. Some of the microfilms are stored on 3M cartridges.

Q10. Of the 4.5 million microfilmed images, can Immigration and Citizenship Records confirm approx. percentage of single page versus multi-page documents?

A10. Immigration: approx 96% of records for this collection are single page documents

Citizenship: As noted in Appendix 2, a sampling of approximately 100,000 documents will be required. 100% of records for this collection contain multi-page documents

Q11. How many records are anticipated in total associated with the 4.5 million microfilmed images of Immigration and Citizenship Records?

A11. Immigration: approx 4,200,000 records anticipated

Citizenship: approx. 100,000 records anticipated

Q12. Will the service provider be able to easily identify rolls of film containing red marker around images, without having to first look directly at the film images (e.g., by roll number series)?

A12. Almost all rolls (CIC working copies) contain supplementary information at the end of the reel. There is no way to identify these rolls from the outside without looking at the end of the reel for spliced images.

*Please see the amendment to Appendix 1 for further information on Supplementary info.

Q13. In Appendix D – Statement of Work”, Section 4 Constraints & Controls, sub-section 4.1(page 35 of 50), “All data must remain in Canada and cannot be transmitted or accessed outside of

Canada for any reason". Please confirm that off-shore (out-side of Canada) data entry operators are strictly prohibited from accessing the data even if the data remains on servers within Canada.

A13. Off-shore (out-side of Canada) data entry operators are strictly prohibited from accessing the data even if the data remains on servers within Canada.

Q14. Since some rolls will not contain Records of Landing hi-lited with red marker, please confirm that every image will need to be examined to confirm whether or not the scanned image is an "amendment" to a Record of Landing on each roll?

A14. All amendments & other supplementary information can be found spliced at the end of the CIC working copy reels. *Please see the amendment to Appendix 1 for further information on Supplementary info, highlighted in yellow.

Q15. In Appendix 2 – Contents of Reels and Image/Index Requirements", page 42 of 50 (bottom of page), "Image Requirements", please confirm that "One image/file" per file number means one multi-page pdf document per file number?

A15. This does mean one multi-page pdf document per file number.

Q16. Does CIC possess a database of Applicants which can be used to validate the indexing process? If so, what information does that database contain on applicants?

A16. CIC does not possess a complete database of all applicants contained in these reels. These applicants only have files created in CIC system when they come for verification of their status.

Q17. Appendix E Basis of Payment, page 45 of 50, please clarify the requirement to generate pricing for the extension of pricing under Option Period 1 to Sept. 30, 2016 and under Option Period 2 to March 31, 2017. Are these extension related to the completion of work under Appendix 2, conversion of an additional 97.7032 million "Grant of Citizenship and Proof applications" microfilmed images?

A17. The Option Periods 1 & 2 are included to extend the period of the contract only, with no increase to the value of the contract. These options are related to the work required, as per Article 2 – Scope of work of Appendix "D" – Statement of work.

Q18. In Part 3 – Bid Preparation Instructions, Section II Financial Bid, page 8 of 50, "Bidders must provide in their financial bid a price breakdown as detailed in Appendix E, Basis of Payment". Appendix E, page 45 of 50, the pricing grid does not appear to provide the space nor flexibility for a pricing breakdown (e.g., scanning unit prices, indexing unit prices, per diem rates, etc.) other than an "all inclusive price per image"? Please confirm the level of pricing detail required in Appendix E.

A18. Suppliers are to submit their financial proposals as per pricing table, outlined in Appendix "E" – Basis of Payment.

Q19. Please confirm how many hard copies of the proposal are required?

A19. Hard copies are not required for this Request for Proposal, please Refer to Article 1. Bid Preparation Instructions of Part 3 – Bid preparation instructions.

Q20. Does the electronic copy of financial bid require that it be secured (e.g., password protected zip file with password provided after closing)?

A20. The electronic copy of the financial bid does not need to be secured, but does need to be submitted separately as detailed in PART 3 - BID PREPARATION INSTRUCTIONS.

Q21. You specify that you want a final excel list with all the files metadata information in one excel file at the end of the contract. My question is what will happen if Excel cannot handle that kind of information because of its limitations. Do you have an alternate format you would accept the file in. Excel is limited 1048576 rows. Or can the file be broken into portions?

A21. The deliverable can be broken into multiple Excel files. Each file must contain the maximum number of rows the file can allow in order to minimize the number of files submitted.

Questions et réponses n° 3 CIC – Projet de numérisation – CIC 142313

Q1. Veuillez confirmer la portée complète de la DP. Le nombre indiqué à la page 4 sur 55 est de 4,5 millions de documents microfilmés sur l'immigration et la citoyenneté d'ici le 31 mars 2016. L'annexe 1, à la page 37 sur 55, fait état de 1 140 200 documents, mais la somme des collections s'élève à 4 787 000 documents. L'annexe 2, à la page 45 sur 55, indique 97 703 200 millions de « demandes d'attribution et de preuve » additionnelles, sans indiquer de date ou de calendrier. Veuillez confirmer le nombre total estimé de documents visés par la portée, et si le volume indiqué à l'annexe 2 de la présente DP est conforme aux limites budgétaires et au calendrier concernant les 97 703 200 documents microfilmés à numériser.

R1. La portée complète de la présente DP vise la numérisation de 4,5 millions de documents microfilmés sur l'immigration et la citoyenneté d'ici le 31 mars 2016.

Q2 . Dans la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, Section II Soumission financière, à la page 8 sur 55, « Dans les propositions financières, il faut clairement nommer le personnel proposé et la catégorie associée aux fins de l'évaluation seulement. Les tarifs journaliers proposés doivent être indiqués en dollars canadiens ». Veuillez préciser ce que signifie cette déclaration et comment elle doit être clairement reflétée dans l'annexe E.

R2. Citoyenneté et Immigration Canada demande un prix unitaire par page, tout inclus qui doit comprendre tous les coûts requis pour réaliser les tâches énumérées à l'annexe D – Énoncé des travaux.

Q3. Si les « tarifs journaliers » ne sont pas inclus dans notre barème de prix, doivent-ils être fournis?

R3. Citoyenneté et Immigration Canada demande un prix unitaire par page, tout inclus qui doit comprendre tous les coûts requis pour réaliser les tâches énumérées à l'annexe D – Énoncé des travaux.

Q4. Le tableau des prix (Annexe E) exige que les soumissionnaires présentent un prix ferme par document pour la numérisation et l'indexation. Bien que le Canada ait fourni une estimation pour le nombre total de documents à numériser (4,5 millions), il laisse les soumissionnaires estimer le nombre de frappes nécessaire pour procéder à l'indexation. Afin d'éliminer le problème qu'a connu le Canada dans le passé avec des soumissionnaires qui proposent des tarifs qu'ils refusent de respecter par la suite (page 15, 1.4 « Justification des taux pour les services professionnels ») et afin de faciliter une comparaison d'éléments semblables entre les tarifs des soumissionnaires, est-ce que le Canada envisagerait la possibilité de changer le cadre de tarification afin d'inclure un prix unitaire par document numérisé pour ce qui est de la numérisation et un prix unitaire par frappe de clavier pour ce qui est de l'indexation?

R4. Il n'y aura pas de changement de format de la tarification. La base de paiement sera celle indiquée dans la demande de propositions.

Q5. À la page 28 sur 55, Annexe C – Modalités de paiement, C2 « Limitation des dépenses », veuillez confirmer que la limite de 2 000 000 \$ s'applique seulement pour les travaux définis dans l'annexe 1.

R5. La limitation des dépenses s'applique aux exigences énumérées à l'annexe D – Énoncé des travaux, Article 2 – Portée des travaux.

Q6. À la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, Section 1 « Procédures d'évaluation » c), page 9 sur 55, ce qui constitue une attestation de contenu canadien. Cette exigence s'applique-t-elle à la présente DP et, le cas échéant, comment et où est-elle définie et satisfaite?

R6. Veuillez consulter la Demande de propositions – Modification n° 1.

Q7. Veuillez confirmer que la ville de Toronto se situe dans le rayon géographique défini dans la DP.

R7. La ville de Toronto se situe dans le rayon géographique défini dans la DP.

Q8. À la page 12 sur 55, Exigence cotée C1, pouvez-vous élaborer sur la signification de « documents, par année, par emplacement géographique »? Si un fournisseur a un emplacement et un volume de 15 millions de documents, cela lui vaut-il 30 points?

R8. Les fournisseurs recevront plus de points pour des projets à volume plus élevé, par emplacement géographique au Canada situé dans un rayon de 400 km de la région de la capitale nationale.

Dans le cas présent, si le fournisseur satisfait à ce critère, il recevra 30 points pour 15 millions de documents.

Q9. Certains des microfilms sont-ils conservés sur un support différent (p. ex. cartouches 3M ou de type 3M) autre que des supports conformes à la norme ANSI et des bobines ouvertes et cartouches ANSI?

R9. Certains des microfilms sont conservés sur des cartouches 3M.

Q10. Sur les 4,5 millions de documents microfilmés, est-il possible de confirmer, pour les documents sur l'immigration et les documents sur la citoyenneté, le pourcentage approximatif de documents d'une seule page et de documents de plusieurs pages?

R10. **Immigration** : environ 96 % des dossiers de cette collection sont des documents d'une seule page.

Citoyenneté : Tel que mentionné à l'annexe 2, un échantillonnage d'environ 100 000 documents devra être créé. Tous les dossiers de cette collection sont des documents de plusieurs pages.

Q11. Combien de dossiers sont prévus, au total, relativement aux 4,5 millions de documents microfilmés sur l'immigration et la citoyenneté?

R11. Immigration : environ 4 200 000 dossiers prévus

Citoyenneté : environ 100 000 dossiers prévus

Q12. Le fournisseur de services sera-t-il capable d'identifier facilement les bobines sur lesquelles se trouvent des images comportant une bordure faite au marqueur rouge sans avoir d'abord à examiner directement les documents microfilmés (p. ex. à l'aide du numéro de série de la bobine)?

R12. À la fin de presque toutes les bobines (copies de travail de CIC) se trouvent des renseignements complémentaires. Il n'y a aucune façon de reconnaître ces bobines sans en examiner la fin pour voir s'il y a des images. * Veuillez consulter la modification à l'annexe 1 pour obtenir de plus amples renseignements complémentaires, surligné en jaune.

Q13. À l'annexe D – Énoncé des travaux, Section 4 « Contraintes et mesures de contrôle », sous-section 4.1 (page 35 sur 55), « Toutes les données doivent demeurer au Canada et ne peuvent être transmises ou consultées à l'extérieur du pays, peu importe la raison ». Veuillez confirmer qu'il est strictement interdit aux préposés à l'entrée des données à l'étranger (à l'extérieur du Canada) de consulter les données même si celles-ci demeurent sur des serveurs au Canada.

R13. Il est strictement interdit aux préposés à l'entrée des données à l'étranger (à l'extérieur du Canada) de consulter les données même si celles-ci demeurent sur des serveurs au Canada.

Q14. Puisque certaines bobines ne contiennent pas de fiches relatives au droit d'établissement comportant de bordure faite au marqueur rouge, veuillez confirmer que chaque document devra être examiné afin de confirmer s'il s'agit ou non d'une « modification » à une fiche d'établissement figurant sur chaque bobine.

R14. Toutes les modifications et tous les renseignements complémentaires se retrouvent à la fin des bobines de travail de CIC. * Veuillez consulter la modification à l'annexe 1 pour obtenir de plus amples renseignements complémentaires, surligné en jaune.

Q15. À l'annexe 2 – Exigences relatives à l'index du contenu des bobines et des images, à la page 46 sur 55, sous « Exigences relatives aux images », veuillez confirmer que « une image/dossier » par numéro de dossier signifie un document PDF de plusieurs pages par numéro de dossier.

R15. Cela signifie un document PDF de plusieurs pages par numéro de dossier.

Q16. Est-ce que CIC dispose d'une base de données sur les demandeurs qui peut être utilisée pour valider le processus d'indexation? Le cas échéant, quels renseignements sur les demandeurs contient-elle?

R16. CIC ne possède pas de base de données complète sur tous les demandeurs contenue dans ces bobines. Les dossiers de ces demandeurs sont créés dans notre système seulement lorsqu'ils se présentent à nous pour une vérification de leur statut.

Q17. Concernant l'annexe E – Base de paiement, à la page 50 sur 55, veuillez préciser l'exigence de fournir les prix au titre de la période d'option 1 (jusqu'au 30 septembre 2016) et de la période d'option 2 (jusqu'au 31 mars 2017). Ces prolongations concernent-elles l'exécution des travaux énoncés à l'annexe 2, soit la conversion d'un nombre additionnel de 97 703 200 « demandes d'attribution et de preuve de citoyenneté » sur microfilms?

R17. Les périodes d'option 1 et 2 sont comprises pour prolonger la période du contrat seulement, et non pour accroître la valeur du contrat. Ces options concernent les travaux requis, conformément à l'article 2 « Portée des travaux » de l'annexe D – Énoncé des travaux.

Q18. Dans la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, Section II Soumission financière, à la page 8 sur 55, il est indiqué que « les soumissionnaires doivent fournir dans leur soumission financière une ventilation des prix, comme il est précisé à l'annexe E – Base de paiement ». Dans l'annexe E, à la page 50 sur 55, le tableau des prix ne semble pas offrir l'espace ou la souplesse nécessaires pour une ventilation des prix (p. ex. prix unitaire de la numérisation, prix unitaire de l'indexation, taux journaliers, etc.) autre que « prix unitaire par page, tout inclus ». Veuillez confirmer le niveau de détails des prix exigé dans l'annexe E.

R18. Les fournisseurs doivent présenter leur proposition financière conformément au tableau des prix qu'on retrouve à l'annexe E – Base de paiement.

Q19. Veuillez confirmer le nombre d'exemplaires papier exigés.

R19. Aucun exemplaire papier n'est exigé pour cette demande de propositions. Veuillez consulter l'article 1 « Instructions pour la préparation des soumissions » de la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions.

Q20. L'exemplaire électronique d'une soumission financière doit-il être sécurisé (p. ex. fichier Zip protégé par un mot de passe fourni après la clôture)?

R20. L'exemplaire électronique d'une soumission financière n'a pas à être sécurisé, mais doit être transmis de façon séparée, comme il est inscrit dans la PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.

Q21. Vous spécifiez que vous souhaitez une liste définitive Excel avec toutes les informations des fichiers de métadonnées dans un fichier Excel à la fin du contrat. Ma question est ce qui se passera si Excel ne peut pas gérer ce genre d'information en raison de ses limites. Avez-vous un autre format que vous acceptez le fichier po Excel est limité 1048576 lignes. Ou le fichier peut être divisé en parties?

R21. Le livrable peut être divisée en plusieurs fichiers Excel. Chaque fichier doit contenir le nombre maximum de lignes du fichier peut permettre afin de minimiser le nombre de dossiers soumis.